



Séjour à Londres du 16 au 20 avril 2018

Madame, Monsieur,

Le programme est le suivant */**

JOUR 0

Soir : départ du collège à 0h30, en bus route pour Calais, traversée en Eurotunnel, puis direction Londres

JOUR 1*

Matin : British Museum; après-midi : Churchill War Rooms, promenade dans Saint James' Park et Buckingham Palace puis jusqu'à Trafalgar Square ; Nuit en AJ

JOUR 2 *

Matin : Natural History Museum ; après midi : Camden ; Nuit en AJ

JOUR 3 *

Matin : HMS ou Royal Air Force Museum; après midi : Greenwich ; Nuit en AJ

JOUR 4 *

Matin : visite de l'Imperial War Museum ; après-midi : visite du Globe Theater et promenade le long de la Tamise jusqu'à Tower Bridge et docks ; nuit : départ de Londres en bus, traversée en ferry depuis Calais et retour vers Caen en bus

JOUR 5*

Arrivée au collège à 6h45

* Sous réserve de modification et de disponibilité dans les musées, l'ordre des visites peut être bouleversé

** Sous réserve d'acceptation du voyage au Conseil d'Administration



Il s'agit maintenant de vous solliciter pour un engagement ferme et définitif sur ce voyage pour que nous puissions savoir le nombre exact de participants. Pour cela, vous voudrez bien remplir le bulletin ci-dessous, nous le retourner (vous gardez le programme) et verser la somme de 80€, le prix exact du voyage vous sera communiqué quand nous aurons le nombre exact de participants.

**Dans tous les cas, le montant total n'excèdera pas la somme de 290€
(105€ encaissement 15 décembre et le solde maximum de 105€ avant le 30 mars)**

Vous pouvez demander au CE de votre entreprise s'il y en a un, à votre mairie ou autres organismes sociaux s'il(s) peu(ven)t prendre en charge une partie du séjour. Nous vous donnerons les attestations nécessaires. Les familles les plus en difficulté peuvent solliciter les fonds sociaux ou le FSE. Des actions seront mises en œuvre dans l'année pour abonder les caisses du FSE, tout le monde peut s'y associer avec idée.s et/ou moyen.s humain.s et/ou financier.s.

Vous devez **DES A PRESENT**, si ce n'est pas déjà fait, vous occuper des papiers qui sont à fournir **IMPERATIVEMENT** pour ce voyage, **UNE PREUVE DE DEPOT DE DEMANDE OU DE POSSESSION DE DOCUMENT D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE AU MOMENT DU VOYAGE SERA EXIGEE POUR L'INSCRIPTION** (photo du dépôt ou de la carte, copie de récépissé remis en mairie ou de la carte, ...)

- Une carte d'identité en cours de validité OU un passeport en cours de validité AU MOMENT DU VOYAGE (fin avril 2018 donc),
- Une carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre organisme de santé (MGEN, CPAM, ...),
- Une autorisation de sortie de territoire. Le collège s'engage à faire les papiers nécessaires auprès de la Préfecture pour les enfants de nationalité autre que Française,
- PAI ou autre.s information.s utile.s à savoir sur l'état de santé de l'enfant.

En cas de règlement par chèque, merci d'inscrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque, à libeller à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Fresnel.

En cas de règlement en espèces ou chèques vacances, merci d'inscrire le nom et la classe de l'élève sur l'enveloppe ; un reçu vous sera remis.

Le papillon à découper et retourner, ainsi que le règlement sous enveloppe, la preuve de dépôt de demande de papiers d'identité ou la pièce d'identité ou sa photocopie, sont à remettre à M. LE BORGNE, salle A17, EXCLUSIVEMENT. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

J'ai noté qu'en cas de désistement à mon initiative, je ne pourrai prétendre à un remboursement.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

✂-----

Nom de l'élève :

Nom du/des responsable(s) légal(aux) :

Allergies aux arachides ou gluten : oui non (sachant qu'une majoration est demandée pour les élèves allergiques, 6,50€ par élève et par nuit)

Chèque Espèces : Autre :

Signature(s) du/des responsable(s) légal/(aux)